

La fumée de tabac secondaire (FTS) en Mauricie et au Centre-du-Québec, indicateurs du plan commun tirés de l'ESCC de 2007-2008

Ce document se veut une analyse succincte des indicateurs se rapportant à la fumée de tabac secondaire tirés de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2007-2008.

Trois thèmes sont abordés dans ce document :

- l'exposition à la fumée de tabac secondaire à la maison pour l'ensemble de la population de 12 ans et plus (sauf les non-fumeurs vivant seuls) et la population des non-fumeurs de 12 ans et plus;
- les restrictions à l'usage du tabac à domicile pour l'ensemble de la population de 12 ans et plus et la population des non-fumeurs de 12 ans et plus;
- l'exposition à la fumée de tabac secondaire dans les lieux publics de la population des non-fumeurs de 12 ans et plus.

« La fumée de tabac secondaire est composée de la fumée qui s'échappe directement dans l'air à partir d'une cigarette, d'un cigare, d'un cigarillo ou d'une pipe ainsi que de celle qui est expirée dans l'air par un fumeur. (...) La fumée de tabac secondaire contient (...) 4 800 substances chimiques (...) dont au moins 60 peuvent causer le cancer »¹. Pour ce qui est plus spécifiquement de la fumée de tabac secondaire à la maison, elle s'applique plus spécifiquement à la fumée produite dans la maison par les membres du ménage ou les visiteurs habituels.

Les restrictions à l'usage du tabac à domicile visent explicitement la cigarette. Quatre types de restrictions sont proposés dans l'enquête :

1. Les fumeurs sont priés de s'abstenir de fumer dans la maison;
2. Il n'est permis de fumer que dans certaines pièces;
3. Il est interdit de fumer en présence de jeunes enfants;
4. Autre restriction.

Les résultats de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont présentés, en premier lieu, selon le sexe puis selon l'âge, sexes réunis. Les valeurs sont comparées aux résultats observés pour le reste du Québec (soit l'ensemble du Québec moins la population de la région). L'exposition de l'ensemble de la population à la fumée de tabac secondaire et les restrictions vécues à l'usage du tabac à domicile seront aussi analysées selon la scolarité et le quintile de revenu.

¹ En ligne : http://www.famillesansfumee.ca/design/fr/Francais/Pourquoi_Vivre_Sans_Fumee/Des_Informations_A_Connaître/Index.html

Selon la pertinence, les tendances observées pour le reste du Québec feront l'objet d'une attention particulière lorsque les données régionales ne permettent pas de dégager de tendances. Une comparaison avec le cycle 3.1. de l'ESCC de 2005 sera aussi succinctement abordée pour les thèmes retenus.

Collecte des données

Les entrevues réalisées par téléphone comptent pour environ 58 % de l'échantillon de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour l'enquête de 2007-2008. Mais, le poids que peuvent prendre les modes de collecte dans la constitution des échantillons régionaux peut présenter aussi des écarts parfois marqués avec la province et affecter de ce fait les comparaisons d'une région avec le Québec. Les écarts sont donc à considérer avec prudence.

De même, le pourcentage des entrevues faites par téléphone varie sensiblement entre les différentes enquêtes. Mais, des travaux de l'ISQ comparant les enquêtes antérieures ont démontré que les différents thèmes présentés dans ce document étaient relativement peu affectés par le mode de collecte et que des comparaisons étaient possibles avec les méthodes statistiques habituelles. Toutefois, en raison des modifications apportées à la répartition de l'échantillon selon les bases de sondage ainsi qu'à la méthode de pondération, la comparabilité des données de 2007-2008 avec les cycles antérieurs pourrait en être affectée.

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'exposition à la fumée de tabac secondaire (FTS) à la maison

La population de 12 ans et plus excluant les fumeurs vivant seuls

En Mauricie et au Centre-du-Québec, environ une personne sur quatre (21 %) est exposée à la FTS à la maison chaque jour ou presque comme pour le reste du Québec (tableau 1). Les hommes de la région sont davantage exposés que les femmes (25 % contre 18 %).

Tableau 1 Proportion de la population de 12 ans et plus ¹ exposée à la fumée de tabac secondaire à la maison chaque jour ou presque chaque jour selon le sexe et l'âge, Mauricie et Centre-du-Québec et reste du Québec, 2007-2008				
	Région		Reste du Québec	
	%	IC	%	IC
Total	21,3	(18,2 - 24,4]	19,2	(18,4 - 20,1)
Hommes	24,7	(19,9 - 29,4]	20,6	(19,3 - 21,9)
Femmes	18,0	(14,1 - 21,9)	18,0	(16,9 - 19,1)
12-19 ans	* 34,5	(23,8 - 45,1)	26,8	(24,0 - 29,6)
20-24 ans	* 37,4	(26,5 - 49,2)	24,3	(20,2 - 28,3)
25-44 ans	* 19,0	(15,1 - 23,3)	17,2	(15,7 - 18,8)
45-64 ans	22,0	(16,6 - 27,5)	21,1	(19,6 - 22,6)
65 ans et plus	* 9,2	(6,5 - 12,5)	11,4	(9,9 - 12,8)

¹ Les fumeurs vivant seuls sont exclus de la mesure

* Coefficient de variation > 15 % et <= 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence

Source : Statistique Canada, ESCC 2007-2008

Dans le reste du Québec, les 12-19 ans et les 20-24 ans sont les plus exposés à la FTS à la maison devant les 45-64 ans (mais l'écart entre les 20-24 ans et les 45-64 ans n'atteint pas le seuil de signification statistique). Les personnes de 25-44 ans et celles de 65 ans et plus (en dernier lieu) sont les moins exposées. La tendance québécoise selon l'âge apparaît se retrouver aussi en Mauricie – Centre-du-Québec sans que les écarts ne soient statistiquement significatifs. Toutefois, les 65 ans et plus de la région présentent bien une proportion d'exposition significativement moindre à celle des autres groupes d'âge. Aucune différence statistiquement significative de proportions selon le sexe ou l'âge n'est observée entre la région et le reste du Québec.

Pour le reste du Québec, la proportion de la population exposée à la FTS est moins importante en 2007-2008 (19 % [18,4 - 20,1]) qu'en 2005 (22 % [21,3 - 23,4]), mais la prudence est de mise dans l'interprétation de cet écart. La diminution notée pour la région entre ces deux enquêtes n'atteint pas le seuil de signification statistique (données non présentées).

Comme pour le reste du Québec, la population possédant au moins un diplôme d'études secondaires est moins exposée à la FTS à la maison chaque jour ou presque chaque jour (16 %) que la population ne détenant pas un tel diplôme (tableau 2). Les différences de proportions avec le reste du Québec ne sont pas statistiquement significatives.

Tableau 2 Proportion de la population de 12 ans et plus ¹ exposée à la fumée de tabac secondaire à la maison chaque jour ou presque chaque jour selon le niveau de scolarité, Mauricie et Centre-du-Québec et reste du Québec, 2007-2008				
	Région		Reste du Québec	
	%	IC	%	IC
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	26,5	(20,5 - 32,5)	25,5	(23,7 - 27,2)
Diplôme d'études secondaires	* 26,8	(20,1 - 34,3)	24,1	(21,3 - 26,8)
Certaines études postsecondaires	* 33,3	(20,9 - 45,7)	24,8	(21,3 - 28,4)
Diplôme d'études postsecondaires	15,8	(12,0 - 19,7)	14,9	(13,8 - 16,0)

¹ Les fumeurs vivant seuls sont exclus de la mesure

* Coefficient de variation > 15 % et <= 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence

Source : Statistique Canada, ESCC 2007-2008

Tableau 3 Proportion de la population de 12 ans et plus ¹ exposée à la fumée de tabac secondaire à la maison chaque jour ou presque chaque jour selon le niveau de revenu, Mauricie et Centre-du-Québec et reste du Québec, 2007-2008				
	Région		Reste du Québec	
	%	IC	%	IC
Quintile 1 (inférieur)	31,9	(24,7 - 39,0)	21,6	(19,5 - 23,7)
Quintile 2	* 22,7	(15,2 - 30,1)	21,2	(19,1 - 23,3)
Quintile 3	* 18,9	(14,3 - 24,3)	20,2	(18,1 - 22,3)
Quintile 4	* 24,8	(16,5 - 33,2)	19,2	(17,1 - 21,3)
Quintile 5 (supérieur)	** n/p	n/p	14,3	(12,5 - 16,1)

¹ Les fumeurs vivant seuls sont exclus de la mesure

* Coefficient de variation > 15 % et <= 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation > 25 %. La valeur est imprécise n'est pas présentée (n/p)

Les valeurs en gras indiquent une différence statistiquement significative avec le reste du Québec p < ,05

Source : Statistique Canada, ESCC 2007-2008

Pour le reste du Québec, la population ayant le quintile de revenu le plus élevé est moins exposée à la fumée de tabac secondaire à la maison chaque jour ou presque chaque jour que celle présentant des revenus moins importants (tableau 3). Cette tendance s'observe aussi pour la région, mais la valeur affichée par le quintile supérieur présente un coefficient de variation important et la différence n'est statistiquement significative qu'avec le quintile de revenu le plus faible. La population de la région se situant dans le quintile de revenu inférieur est plus exposée à la FTS que cette même population dans le reste du Québec (32 % contre 22 %).

La population de 12 ans et plus non-fumeuse

En Mauricie et au Centre-du-Québec, 10 % des non-fumeurs (ceux vivant seuls sont inclus dans la mesure) sont exposés à la fumée des autres à domicile chaque jour ou presque, ce qui ne se distingue pas de la valeur du reste du Québec (tableau 4). Les hommes non-fumeurs de la région apparaissent, comme au reste du Québec, plus exposés à la FTS à la maison que les non-fumeuses (13 % contre 8 %). Aucune différence statistiquement significative n'est notée avec le reste du Québec.

Pour le reste du Québec, les non-fumeurs de 65 ans et plus et de 25-44 ans présentent la plus faible exposition à la fumée des autres, suivis des 45-64 ans, des 20-24 ans et des 12-19 ans. L'importance des coefficients de variation des proportions selon l'âge de la région ne permet pas de les publier pour la majeure partie. Toutefois, on constate bien, comme au reste du Québec, que les jeunes non-fumeurs de 12-19 ans présentent une forte exposition à domicile (33 %), mais l'écart avec le reste du Québec n'est pas significatif. Comme au reste du Québec, les 20-24 ans apparaissent être aussi un groupe d'âge plus concerné par la FTS à domicile que la population plus âgée, mais le coefficient de variation étant important la valeur n'est pas présentée.

Tableau 4				
Proportion de la population de non-fumeurs de 12 ans et plus exposée à la fumée de tabac secondaire à la maison chaque jour ou presque chaque jour selon le sexe et l'âge, Mauricie et Centre-du-Québec et reste du Québec, 2007-2008				
	Région		Reste du Québec	
	%	IC	%	IC
Total	10,4	(7,9 - 12,9)	10,8	(10,1 - 11,6)
Hommes	* 13,3	(10,6 - 16,3)	12,3	(11,2 - 13,5)
Femmes	* 7,7	(5,8 - 10,0)	9,5	(8,5 - 10,4)
12-19 ans	* 33,2	(22,0 - 44,4)	23,2	(20,3 - 26,2)
20-24 ans	** n/p	n/p	16,4	(12,2 - 20,6)
25-44 ans	** n/p	n/p	7,5	(6,2 - 8,7)
45-64 ans	** n/p	n/p	10,2	(9,0 - 11,5)
65 ans et plus	** n/p	n/p	6,8	(5,6 - 8,0)

* Coefficient de variation > 15 % et <= 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation > 25 %. La valeur est imprécise et n'est pas présentée (n/p)

Source : Statistique Canada, ESCC 2007-2008

La proportion de non-fumeurs exposés à la fumée de tabac secondaire de 2007-2008 est inférieure à celle de 2005 pour le reste du Québec (13 % [12,0 - 13,9]). La diminution constatée pour la région entre les deux enquêtes (14 % [11,3 - 16,8] à 10 %) n'atteint pas le seuil de signification statistique (données non présentées).

Les restrictions à domicile

L'ensemble de la population de 12 ans et plus

En Mauricie et au Centre-du-Québec, 51 % des 12 ans et plus vivent des restrictions à l'usage de la cigarette à domicile (tableau 5). On n'y observe pas nettement la tendance selon le sexe notée pour le reste du Québec voulant que les femmes vivent davantage ces restrictions que les hommes.

Tableau 5 Proportion de la population de 12 ans et plus vivant des restrictions à l'usage du tabac à l'intérieur du domicile selon le sexe et l'âge, Mauricie et Centre-du-Québec et reste du Québec, 2005				
	Région		Reste du Québec	
	%	IC	%	IC
Total	51,4	(47,8 - 55,0)	59,5	(58,5 - 60,5)
Hommes	50,8	(45,6 - 56,0)	58,1	(56,6 - 59,6)
Femmes	52,0	(47,1 - 56,9)	60,8	(59,5 - 62,2)
12-19 ans	52,2	(41,0 - 63,4)	58,0	(54,8 - 61,1)
20-24 ans	* 47,9	(31,7 - 64,1)	58,9	(54,4 - 63,4)
25-44 ans	53,7	(46,7 - 60,7)	65,4	(63,6 - 67,3)
45-64 ans	49,5	(43,4 - 55,5)	56,1	(54,4 - 57,8)
65 ans et plus	52,2	(45,1 - 59,4)	55,7	(53,6 - 57,9)

* Coefficient de variation > 15 % et <= 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence

Les valeurs en gras diffèrent significativement avec le reste du Québec au seuil de 5 %

Source : Statistique Canada, ESCC 2007-2008

Pour le reste du Québec, toujours, on ne note pas une tendance selon l'âge très marquée sinon que les restrictions sont plus présentes chez les 25-44 ans. Cette tendance est non perceptible dans la région.

La proportion régionale de 12 ans et plus vivant des restrictions à l'usage de la cigarette à domicile est moindre que pour le reste du Québec (51 % contre 60 %). Cette proportion moins importante dans la région s'observe chez les hommes (51 % contre 58 %) comme chez les femmes (52 % contre 61 %) et se note davantage chez les 25-44 ans (54 % contre 65 %) et les 45-64 ans (50 % contre 56 %). Les autres groupes d'âge présentent aussi des proportions moindres dans la région, mais l'écart n'est pas statistiquement significatif.

Si on considère le type de restriction mentionné à la première page de ce document (données non présentées), on constate que l'écart entre la région et le reste du Québec quant au fait de vivre des restrictions s'observe pour l'interdiction pour tout le domicile (46 % [42,0 - 49,1] contre 52 % [51,4 - 53,4]) et, plus marginalement, pour certaines pièces (3,6 % [2,8 - 4,7] contre 5,6 % [5,1 - 6,1]).

À l'instar du reste du Québec, la proportion de la population qui vit des restrictions à l'usage du tabac à domicile dans la région (51 %) est inférieure à la valeur de 2005 (44 % [40,5 - 47,3]). La prudence reste de mise dans l'interprétation de cet écart.

Pour le reste du Québec, la proportion de la population vivant des restrictions à l'usage du tabac à domicile tend à augmenter avec la scolarité. Ce gradient est moins net dans la région, seuls les détenteurs de diplômes d'études postsecondaires se démarquent (57 %), les moins diplômés présentant des proportions comparables (tableau 6). À l'exception de ceux n'ayant pas de diplômes d'études secondaires, tous les autres niveaux de scolarité présentent des proportions inférieures à celles du reste du Québec.

Tableau 6
Proportion de la population de 12 ans et plus vivant des restrictions à l'usage du tabac
à l'intérieur du domicile selon le niveau de scolarité,
Mauricie et Centre-du-Québec et reste du Québec, 2007-2008

	Région		Reste du Québec	
	%	IC	%	IC
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	46,6	(40,1 - 53,1)	51,5	(49,6 - 53,4)
Diplôme d'études secondaires	41,7	(31,2 - 52,1)	55,5	(52,5 - 58,6)
Certaines études postsecondaires	43,7	(31,2 - 56,3)	59,4	(55,5 - 63,3)
Diplôme d'études postsecondaires	57,4	(52,4 - 62,5)	64,3	(62,9 - 65,7)

Les valeurs en gras indiquent une différence statistiquement significative avec le reste du Québec $p < ,05$

Source : Statistique Canada, ESCC 2007-2008

Pour le reste du Québec, les restrictions à l'usage du tabac à domicile sont plus importantes chez les personnes du quintile de revenu supérieur alors que le quintile inférieur présente la proportion la plus faible (tableau 7). Cette tendance est moins nette en région, bien que la population appartenant au quintile supérieur présente une proportion supérieure (70 %) à celle des autres quintiles. En effet, les deuxième et quatrième quintiles connaissent des proportions inférieures à celles du reste du Québec et, de ce fait, ne diffèrent pas du 1^{er} quintile.

Tableau 7
Proportion de la population de 12 ans et plus vivant des restrictions à l'usage du tabac
à l'intérieur du domicile selon le niveau de revenu,
Mauricie et Centre-du-Québec et reste du Québec, 2007-2008

	Région		Reste du Québec	
	%	IC	%	IC
Quintile 1 (inférieur)	46,3	(39,2 - 53,4)	52,6	(50,2 - 54,9)
Quintile 2	43,4	(35,1 - 51,6)	58,8	(56,4 - 61,2)
Quintile 3	56,7	(48,0 - 65,4)	59,2	(56,7 - 61,7)
Quintile 4	50,6	(41,3 - 59,9)	60,7	(58,2 - 63,2)
Quintile 5 (supérieur)	69,9	(60,9 - 78,9)	67,6	(65,2 - 70,0)

Les valeurs en gras indiquent une différence statistiquement significative avec le reste du Québec $p < ,05$

Source : Statistique Canada, ESCC 2007-2008

La population non-fumeuse de 12 ans et plus

En Mauricie et au Centre-du-Québec, environ 58 % des 12 ans et plus non-fumeurs vivent des restrictions quant à l'usage de la cigarette à domicile (tableau 8). Aucune différence statistiquement significative n'est observée selon le sexe dans la région.

Pour le reste du Québec, les restrictions à l'égard de l'usage de la cigarette à domicile sont aussi plus importantes chez les 25-44 ans. Dans la région, la tendance selon l'âge du reste du Québec ne s'observe pas.

En fait, les non-fumeurs de la région sont moins nombreux à vivre des restrictions à domicile que les non-fumeurs du reste du Québec (58 % contre 64 %). Cette différence avec le reste de la province se retrouve chez les femmes (59 % contre 66 %) mais n'est pas statistiquement significative chez les hommes quoique la proportion régionale soit moindre. Cet écart se note aussi chez les 25-44 ans (62 % contre

72 %), les autres groupes d'âge ne présentent pas de différences significatives avec le reste du Québec bien que les proportions y soient toujours inférieures. L'écart chez les 25-44 ans explique, d'ailleurs, l'absence de la tendance provinciale selon l'âge.

Tableau 8
Proportion de la population de non-fumeurs de 12 ans et plus vivant des restrictions à l'usage du tabac à l'intérieur du domicile selon le sexe et l'âge, Mauricie et Centre-du-Québec et reste du Québec, 2007-2008

	Région		Reste du Québec	
	%	IC	%	IC
Total	58,2	(54,1 - 62,3)	64,5	(63,4 - 65,7)
Hommes	57,5	(51,5 - 63,5)	63,3	(61,6 - 65,0)
Femmes	58,9	(53,4 - 64,4)	65,6	(64,1 - 67,1)
12-19 ans	53,2	(41,3 - 65,2)	58,1	(54,7 - 61,6)
20-24 ans	* 60,6	(45,6 - 74,2)	62,9	(57,4 - 68,4)
25-44 ans	61,8	(53,5 - 70,2)	71,5	(69,4 - 73,7)
45-64 ans	58,6	(51,4 - 65,8)	63,2	(61,3 - 65,2)
65 ans et plus	55,4	(47,9 - 63,0)	60,1	(57,8 - 62,3)

Les valeurs en gras diffèrent significativement avec le reste du Québec au seuil de 5 %

* Coefficient de variation > 15 % et <= 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence

Source : Statistique Canada, ESCC 2007-2008

Notons que l'écart avec la province s'observe essentiellement pour l'interdiction dans toute la maison (54 % [49,0 - 59,7] contre 60 % [58,3 - 61,4]). Les non-fumeurs bénéficient en plus grand nombre d'une interdiction de fumer dans toute la maison tant pour le reste du Québec que dans la région, rendant de ce fait moins importants les autres types de restriction (données non présentées).

On constate pour le reste du Québec, que la proportion de non-fumeurs vivant des restrictions quant à l'usage du tabac à domicile pour les deux sexes et les 25 ans et plus est supérieure aux proportions affichées par l'ensemble de la population ayant les mêmes caractéristiques indiquant que les ménages où l'on retrouve des non-fumeurs bénéficient davantage de cette protection. Toutefois, la proportion des non-fumeurs de moins de 25 ans ne se distinguent pas de celle de la population totale.

Cet écart entre non-fumeurs et population totale quant à la restriction du tabagisme se perçoit aussi pour la région, mais elle n'est statistiquement significative que pour l'ensemble de la population.

L'exposition dans les lieux publics

En 2007-2008, c'est moins d'un non-fumeur de 12 ans et plus sur 10 (8 %) qui était exposé chaque jour ou presque à la fumée de tabac secondaire dans les lieux publics en Mauricie et au Centre-du-Québec (tableau 9). Cette valeur ne s'éloigne pas de celle du reste du Québec. La différence régionale selon le sexe n'atteint pas le seuil de signification statistique et pour le reste du Québec la proportion des hommes et des femmes est comparable.

Les lois québécoises récentes ont contribué à changer la situation par rapport aux valeurs de 2005 puisque pour cette dernière année, 24,5 % [21,1 - 27,9] des non-fumeurs de la Mauricie et du Centre-du-Québec se disaient encore exposés à la FTS dans les lieux publics.

Tableau 9
Proportion de la population de non-fumeurs de 12 ans et plus exposée à la fumée de tabac secondaire chaque jour ou presque dans les lieux publics selon le sexe et l'âge, Mauricie et Centre-du-Québec et reste du Québec, 2007-2008

	Région		Reste du Québec	
	%	IC	%	IC
Total	8,2	(6,8 - 9,9)	9,3	(8,6 - 10,0)
Hommes	* 9,7	(7,4 - 12,4)	9,6	(8,5 - 10,6)
Femmes	* 6,9	(5,1 - 9,0)	9,0	(8,1 - 9,9)
12-19 ans	* 19,5	(13,5-26,9)	18,2	(15,7-20,9)
20-24 ans	** n/p	n/p	17,3	(13,0 - 21,6)
25-44 ans	** n/p	n/p	9,1	(7,8 - 10,5)
45-64 ans	** n/p	n/p	7,7	(6,6 - 8,8)
65 ans et plus	** n/p	n/p	3,1	(2,6 - 3,6)

* Coefficient de variation > 15 % et <= 25. La valeur doit être interprétée avec prudence

** Coefficient de variation > 25 %. La valeur est imprécise et n'est pas présentée (n/p)

Source : Statistique Canada, ESCC 2007-2008

Pour le reste du Québec, les non-fumeurs de 12-19 ans et de 20-24 ans demeuraient les plus exposés à la FTS, loin devant ceux de 25-44 ans et de 45-64 ans, les non-fumeurs de 65 ans et plus étant les moins exposés. L'importance des coefficients de variation pour la région ne permet pas de présenter les proportions de la majeure partie des groupes d'âge. Toutefois, la tendance québécoise voulant que les 12-24 ans demeurent nettement plus exposés que leurs aînés s'observe aussi pour la région (données non présentées).

Constats

- On note qu'une personne sur cinq (en excluant les fumeurs vivant seuls) est exposée à la fumée de tabac secondaire à domicile. Les personnes âgées sont moins soumises à cette fumée.
- 10 % des non-fumeurs sont exposés à la fumée des autres à domicile chaque jour ou presque.
- Les jeunes non-fumeurs de 12-19 ans présentent la plus forte exposition à la fumée de tabac à domicile (33 %).
- Dans la région, 51 % des 12 ans et plus vivent avec des restrictions à l'usage de la cigarette à domicile. Cette proportion est moindre que dans le reste du Québec (59 %). Cet écart s'observe chez les hommes comme chez les femmes et se note davantage chez les 25-64 ans.
- Les non-fumeurs de la région sont moins nombreux à bénéficier de restrictions à domicile que les non-fumeurs du reste du Québec (58 % contre 64 %). Cette différence avec le reste du Québec se retrouve significativement chez les femmes, ainsi que pour la population de 25-44 ans. **Serait-il mal vu pour un non-fumeur d'imposer des règles à son domicile dans la région?**
- Comme pour le reste du Québec, les plus scolarisés et ceux détenant un revenu supérieur sont moins exposés que les autres à la fumée de tabac secondaire à domicile.
- À l'instar du reste du Québec, les plus scolarisés et ceux détenant un revenu supérieur bénéficient davantage de restrictions du tabac à domicile.

- Les personnes les plus scolarisées de la région bénéficient moins de restrictions à domicile que ceux de même scolarité du reste du Québec.
- 8 % des non-fumeurs sont exposés à la fumée de tabac secondaire dans les lieux publics. Cette proportion a fortement diminué depuis 2005 (24 %). Les jeunes non-fumeurs de 12 à 24 ans sont les plus touchés par la FTS dans les lieux publics.

Yves Pepin
Agent de recherche
Direction de la santé publique,
Équipe de surveillance-évaluation
Octobre 2010